

LETTRE DES USAGERS

Chers résidents, chers proches,

Le mois de février apporte une petite nouveauté dans la lettre des usagers. Une nouvelle rubrique voit le jour : **les portraits de résidents**.

L'objectif est de prendre le temps de mieux connaître les personnes qui partagent le quotidien des établissements. Celles et ceux qui le souhaitent pourront raconter quelques souvenirs, parler de ce qui leur plaît, de leurs passions ou simplement dire quelques mots sur leur vie aujourd'hui. Rien d'obligatoire, chacun participe à son

rythme et selon son envie.

Pour les résidents qui sont d'accord, une photo pourra accompagner le portrait. Cette photo sera toujours réalisée avec respect et uniquement avec l'accord de la personne concernée.

Ces portraits permettront de mettre en valeur chaque résident et de créer de jolis moments de partage et de convivialité au fil des pages.

Bonne lecture et à très bientôt dans les prochains numéros.

L'équipe communication du groupe EP'AGE 36

ELECTIONS MUNICIPALES – INFORMATION SUR LE VOTE PAR PROCURATION

A l'occasion des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, nous vous informons que les résidents souhaitant voter et ne pouvant pas se déplacer ont la **possibilité de voter par procuration**.

Les résidents concernés sont invités à déposer **AVANT LE 4 MARS** : une **demande écrite exprimant leur souhait de voter par procuration et indiquant leur impossibilité manifeste de se déplacer** (modèle disponible auprès du cadre de santé de votre résidence).

Cette demande est à transmettre au cadre de santé de votre résidence, qui fera le lien avec la Brigade de gendarmerie ou le commissariat de police, en fonction du lieu de résidence. Un officier de police judiciaire se déplacera pour établir les procurations. A cet effet, une pièce d'identité et un formulaire de procuration rempli devront être présentés le jour de sa venue.

Le formulaire de procuration peut être retiré auprès du cadre de santé de votre résidence et il peut également être complété en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

Pour l'établissement de la procuration, il est nécessaire de disposer :

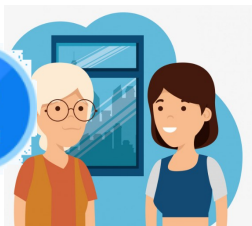
- du numéro d'électeur du mandant (personne qui donne procuration),
- du numéro d'électeur du mandataire (personne qui vote).

« Depuis le 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles. Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit. »

Les cadres de santé restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



1
JE REDIGE MA DEMANDE ET J'ATTESTE DE MON IMPOSSIBILITE DE ME DEPLACER
JE REMPLIS MON FORMULAIRE DE PROCURATION



2
J'INFORME LE CADRE DE SANTE ET LUI TRANSMETS MA DEMANDE



3
LE CADRE DE SANTE INFORME LE SERVICE COMPETENT



4
JE PREPARE MA PIECE D'IDENTITE ET MON FORMULAIRE DE PROCURATION AVANT L'ARRIVEE DE L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE

CENTRE HOSPITALIER DE LEVROUX : JEAN MARIE, LA PEINTURE COMME FIL CONDUCTEUR



Né en 1946 à Saint-Martin-de-Lamps, Jean Marie a connu un véritable parcours de vie marqué par des défis mais aussi par une passion qui l'accompagne depuis toujours : la peinture.

Dès son enfance passée en internat au Château du Puy d'Auzon, il aimait déjà dessiner et agrémentait les lettres envoyées à ses parents de petits croquis, signe d'une sensibilité artistique précoce.

Après une formation de peintre en bâtiment, Jean Marie n'a malheureusement pas pu exercer durablement ce métier en raison de problèmes de vue, qui rendaient les travaux de précision et de finition trop difficiles. Il s'est alors orienté vers un autre parcours professionnel et a travaillé pendant 33 ans à la scierie de Saint-Martin-de-Lamps, où il occupait un poste de manœuvre.

En parallèle de sa vie professionnelle, son intérêt pour l'art ne l'a jamais quitté. Encouragé par des rencontres importantes et par des cours de peinture suivis à Levroux, il a développé au fil du temps un véritable savoir-faire artistique. Gouache, puis peinture acrylique, travail au pinceau et au couteau : Jean Marie a exploré différentes techniques avec patience et passion. Ses créations sont réalisées avec ou sans modèle, laissant une large place à l'imagination et à l'expression personnelle.

À la retraite, la peinture est devenue pour lui un véritable refuge et un plaisir quotidien, aux côtés du jardinage et du vélo. Il a vécu



de nombreuses années auprès de ses parents dans sa commune de naissance. Il les a accompagnés avec attention et dévouement lorsqu'ils ont perdu leur autonomie, restant à leurs côtés jusqu'à leur décès. Après leur disparition, il est demeuré quelque temps seul dans la maison familiale.

Entré à l'EHPAD de Levroux en 2019, de son propre choix, il a su y trouver un nouvel équilibre. Aujourd'hui, la peinture occupe une place centrale dans son quotidien : elle lui permet de s'exprimer, de partager et de continuer à créer. Ses tableaux, accrochés dans les couloirs de l'établissement, apportent couleur et personnalité aux espaces de vie. Ils témoignent du talent de Jean Marie, mais aussi de son envie de transmettre et d'embellir le quotidien de chacun. Toujours souriant et bien intégré, il se sent heureux à l'EHPAD et continue, pinceau à la main, à faire vivre sa passion.

Voici quelques photos de ses tableaux, exposés avec fierté dans les couloirs de l'EHPAD.



EP'AGE 36 : SEVERINE CABIROU, NOUVELLE DIRECTRICE DES SOINS, DE LA QUALITE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Nous avons le plaisir de vous informer de l'arrivée de Madame Séverine CABIROU, qui a pris ses fonctions le lundi 2 février 2026.

Madame Séverine CABIROU est chargée des fonctions de **Directrice des soins, ainsi que de Directrice de la qualité et de la gestion des risques**. À ce titre, elle contribue à garantir la qualité, la sécurité et la continuité des soins au bénéfice des résidents et des patients.

Forte d'une belle expérience professionnelle, Madame Séverine CABIROU apporte une expertise précieuse au service des établissements du groupe et de leurs équipes.

Nous nous réjouissons de l'accueillir au sein l'équipe de direction et lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.



EP'AGE 36 : CEREMONIES DES VŒUX 2026



À l'occasion de la nouvelle année, les quatre établissements du groupe ont partagé, au mois de janvier, un **temps fort de convivialité et d'échanges** avec les résidents, les élus, les professionnels et les partenaires du territoire. Ces cérémonies des vœux ont permis de revenir sur les actions menées, de présenter les perspectives à venir et de réaffirmer les ambitions communes pour 2026.

Parmi les **orientations majeures pour 2026** :

- Le report de la fusion au 1^{er} janvier 2027 avec l'exigence d'un nouveau calendrier,
- L'objectif d'évaluation de la HAS (Haute Autorité de San-

té) des EHPAD, l'ouverture d'un deuxième PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) à la résidence Taillebourg du CDGI,

- La poursuite des chantiers immobiliers (Centre Hospitalier de Levroux, construction d'un nouveau bâtiment pour la résidence de l'Orangerie du CDGI),
- La modernisation des outils informatiques,
- Le renforcement des fonctions support, notamment en pharmacie et en restauration/nutrition,
- Le déploiement d'actions en faveur de l'attractivité et de la communication interne et externe.
- Le renforcement de l'équipe de direction EP'AGE 36 avec les arrivées de :

- Pepijn CULT, directeur délégué des sites de Levroux et Vatan depuis le 2 janvier,
- Séverine CABIROU, directrice des soins et de la qualité depuis le 2 février.



Ces cérémonies ont également été l'occasion de mettre à l'honneur les professionnels, à travers la remise de médailles personnalisées et la reconnaissance des jeunes retraités.

Malgré les difficultés, l'engagement collectif, la clarté des orientations et la richesse des projets alimentent la confiance et l'espoir pour 2026.



CDGI : UN APRES-MIDI MUSICAL POUR BIEN COMMENCER L'ANNEE 2026

Afin de débiter l'année 2026 dans la convivialité, un spectacle musical a été organisé le mercredi 7 janvier au sein de l'EHPAD Frédéric Chopin à Etrechet.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Thierry et Muriel, intervenants musicaux bénévoles, qui ont offert aux résidents un moment riche en émotions et en bonne humeur. Grâce à leur énergie et à leur passion pour la musique, l'ambiance était au rendez-vous dès les premières notes.

Tout au long de l'après-midi, les résidents ont chanté, reprenant des airs connus pour leur plus grand plaisir. Les sourires, les applaudissements et les souvenirs partagés ont témoigné du bonheur de chacun à participer à ce

temps chaleureux.

Un grand merci à Thierry et Muriel pour leur engagement bénévole et leur générosité, qui ont contribué à faire de ce moment un beau souvenir pour tous.



CENTRE HOSPITALIER DE VALENÇAY : UN DELICIEUX MOMENT DE PARTAGE AUTOUR DE LA GALETTE DES ROIS

Durant la semaine du 26 au 30 janvier, le Centre Hospitalier de Valençay a accueilli un **atelier cuisine spécial galette des Rois**, organisé en partenariat avec l'IME (Institut Médico Educatif) de Valençay. Cet atelier a permis aux résidents et aux enfants de vivre un temps convivial et gourmand, où chacun a pu participer à son rythme à toutes les étapes de la réalisation.



La préparation a débuté avec la mise en place des ingrédients. La pâte feuilletée, préparée en amont par les cuisiniers, a servi de base à la recette. Les animatrices se sont chargées de l'achat des autres matières premières nécessaires à la confection de la frangipane, réalisée avec la participation des résidents et des enfants. Le montage de la galette a ensuite été effectué en-

semble : étalage de la pâte feuilletée et de la frangipane, assemblage des pâtes et décoration. Cette étape a été l'occasion de s'entraider et de partager son savoir-faire. Enfin, la cuisson s'est déroulée sur place, toujours en présence des participants. Pendant ce temps, un moment convivial s'est installé autour de **jeux de société**, favorisant les échanges et la bonne humeur en attendant la dégustation.

À noter : un atelier cuisine est proposé une semaine par mois, permettant de créer régulièrement des temps de rencontre, de plaisir et de collaboration autour de la cuisine.



CENTRE HOSPITALIER DE VALENCAY : UNE SEANCE DE SPORT ADAPTE SOUS LE SIGNE DU PARTAGE



Une séance de sport adapté a été proposée en partenariat avec l'IERM (Institut d'Education et de Réadaptation Motrice) de Valençay, dans le cadre d'un projet porté par

l'enseignante en Activité Physique Adaptée (APA). Ce temps d'activité a permis aux enfants et aux résidents de participer à une pratique sportive accessible, favorisant le mouvement, le plaisir et la convivialité.

Dans le cadre de ces séances débutées en janvier 2025, une rencontre organisée le 14 janvier après-midi a permis de découvrir des activités telles que la **boccia** (pétanque adaptée) et le **basket adapté**. Ces jeux, adaptés aux capacités de chacun, ont favorisé une participation active dans une ambiance bienveillante.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un moment gourmand avec la **dégustation de crêpes**, confectionnées par Amélie, animatrice, et une résidente volontaire. Ce temps d'échange a été l'occasion de créer du lien et de partager un moment chaleureux.

EHPAD DE VATAN : DES GROUPES DE PAROLE POUR MIEUX S'EXPRIMER ET FAIRE VALOIR SES DROITS



Dans une volonté de renforcer la place et la parole des résidents au sein de l'EHPAD Le Bois Rosier de Vatan, des groupes de parole thématiques ont été mis en place. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de promotion des droits des usagers, de soutien à l'expression personnelle et de reconnaissance de **chaque résident comme acteur de son propre parcours de vie**.

Des temps d'échange sécurisés et bienveillants

Les groupes de parole sont des **espaces d'expression collective**, organisés dans un cadre respectueux, confidentiel et sécurisant. Ils permettent à chacun de **s'exprimer librement**, de partager ses ressentis, ses expériences ou ses questionnements, tout en écoutant les autres dans un esprit de respect mutuel.

Ces rencontres sont animées par la psychologue et l'animatrice de l'EHPAD, garantissant une écoute attentive et un accompagnement adapté aux besoins des participants.

Une rencontre par mois autour d'un thème

Les groupes de parole sont organisés sur une base mensuelle, chaque mois étant consacré à une thématique

spécifique, en lien avec les réalités et les préoccupations des résidents.

Les thèmes abordés ou à venir incluent notamment le handicap, la citoyenneté, la vie intime et sexuelle, la protection juridique.

Ces temps d'échange permettent d'aborder des sujets parfois sensibles ou complexes, à son rythme, avec des apports d'information clairs, accessibles et adaptés. La première séance de groupe de parole a eu lieu le 14 janvier, autour du thème des soins palliatifs.

Les objectifs de ce dispositif

Ce projet vise à :

- * Favoriser l'expression et la participation des résidents ;
- * Renforcer la connaissance et la compréhension des droits des usagers ;
- * Soutenir l'autonomie, le pouvoir d'agir et la citoyenneté ;
- * Accompagner la réflexion autour de thématiques sensibles ou complexes ;
- * Contribuer au bien-être et au vivre-ensemble au sein de l'établissement.

Une démarche adaptée à chacun

Les modalités d'animation sont adaptées aux capacités et aux besoins des participants. Selon les thématiques, des professionnels de l'établissement et, si nécessaire, des partenaires extérieurs, tels que l'UDAF, peuvent être sollicités.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par l'établissement : bientraitance, respect de la dignité, écoute et personnalisation de l'accompagnement.

👉 **La participation est libre et volontaire** : chacun peut choisir de s'exprimer ou simplement d'écouter, selon ses envies et ses possibilités.

EHPAD DE VATAN : UN APRES-MIDI MUSICAL APPRECIÉ

Mardi 20 janvier après-midi, les résidents ont eu le plaisir d'assister à une animation musicale proposée par le groupe « Musique Passionnément » et « Princesse Sandy ». Cet événement a été placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Le répertoire, riche et varié, a su séduire les résidents. Chansons entraînantes et mélodies connues ont rythmé ce bon moment, permettant à chacun de chanter, taper des mains ou simplement profiter de l'instant présent. Nous remercions chaleureusement le groupe « Musique Passionnément » et « Princesse Sandy » pour ce moment

musical apprécié de tous.



CENTRE HOSPITALIER DE LEVROUX : LES COMMISSIONS ANIMATION, UN ESPACE D'ÉCHANGE ESSENTIEL

Trois fois par an, l'établissement organise des commissions animations, véritables temps forts permettant de renforcer le lien entre les résidents, les équipes et la vie quotidienne de la structure. Ces rencontres ont pour objectif principal de donner la parole aux résidents, de recueillir leurs besoins, leurs envies et leurs suggestions, tout en leur présentant les animations récemment réalisées ainsi que celles programmées pour les semaines à venir.

La première commission de l'année s'est tenue le 13 janvier après-midi, réunissant une trentaine de résidents et une dizaine d'agents. Cette participation importante témoigne de l'intérêt porté par les résidents à la vie de l'établissement et à l'organisation des activités qui rythment leur quotidien.

Grâce à ces commissions, l'établissement réaffirme son engagement en faveur d'une vie sociale riche, participative et adaptée aux attentes des résidents. Elles constituent un espace privilégié pour encourager l'expression de chacun, favoriser la co-construction des projets d'animation et veiller à ce que les activités proposées soient toujours en phase avec les envies des résidents.

CENTRE HOSPITALIER DE LEVROUX : UN PROJET INTERGENERATIONNEL POUR RAPPROCHER LES GENERATIONS

Dans notre territoire rural, les liens entre générations se font plus rares et l'isolement des personnes âgées devient une réalité préoccupante. Beaucoup de seniors sont confrontés à la solitude et à la perte de lien social, tandis que les enfants, eux, ont peu d'occasions de rencontrer et d'échanger avec des personnes âgées. Face à ce constat, la crèche « Ô Comm' 3 pommes » et le Centre Hospitalier de Levroux ont choisi d'agir ensemble pour créer des moments de partage simples, chaleureux et réguliers, au bénéfice de tous.

Ce projet intergénérationnel vise à créer un véritable pont entre deux publics qui ont beaucoup à s'apporter :

- Renforcer le lien entre générations,
- Lutter contre l'isolement des seniors, tout en développant la socialisation des jeunes enfants.



- Maintenir l'autonomie des résidents et encourager celle des enfants, à travers des activités adaptées.
- Stimuler le langage, la curiosité, la créativité et l'empathie des plus petits.
- Valoriser l'expérience, la mémoire et les savoir-faire des personnes âgées, afin qu'ils puissent transmettre et partager.

- Créer des moments de convivialité autour d'activités variées.

Le partenariat prévoit deux rencontres par mois : une rencontre à l'EHPAD et une rencontre à la crèche. Il représente bien plus qu'une série d'activités : il s'agit d'une démarche humaine forte, qui contribue à renforcer la cohé-

sion sociale dans notre territoire. Les enfants découvrent la richesse de la relation aux aînés ; les résidents retrouvent un rôle actif, une place centrale, une joie de partager. Chacun grandit, s'enrichit et trouve sa place dans ce lien précieux entre générations.

RENOMMAGE DES COMPTES LINKEDIN ET FACEBOOK : UNE NOUVELLE IDENTITÉ COMMUNE POUR L'ENSEMBLE DU GROUPE

Dans le cadre de la stratégie de communication du groupe visant à renforcer la visibilité et la cohérence de son identité, nous vous informons que les comptes **LinkedIn** et **Facebook CDGI** ont été renommés en **EP'AGE 36**. Ils représentent désormais l'ensemble du groupe constitué par les quatre établissements.

Ce renommage s'inscrit dans une démarche globale destinée à :

- **Unifier l'image** du groupe auprès des partenaires, candidats et publics ;
- **Faciliter la recherche** et l'identification des pages officielles ;
- **Valoriser toutes les activités** sous une identité commune, plus lisible et plus cohérente.

Cette évolution permet de renforcer la présence du groupe EP'AGE 36 en ligne tout en offrant une meilleure visibilité sur ses actions, ses actualités et les services proposés.



FACTURATION DES FRAIS DE SÉJOUR

Une panne nationale exceptionnelle du portail Hélios (plateforme de transmission des flux comptables) est survenue entre le 5 et le 13 février 2026.

Une reprise progressive du traitement des données est prévue en ce début de semaine.

Par conséquent, les avis de sommes à payer concernant les frais de séjour en EHPAD arriveront plus tardivement que d'habitude dans vos boîtes aux lettres. Pour les usagers ayant opté pour le prélèvement

automatique, et d'après les dernières informations obtenues, il n'y aura pas de changement : prélèvement le 25 février 2026 pour le CH de Valençay, le CH de Levroux et l'EHPAD de Vatan, prélèvement le 4 mars 2026 pour le CDGI (décalage déjà annoncé sur la dernière lettre aux usagers, justifié par la mise en place d'un nouveau logiciel de facturation).

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

Le service Accueil et Gestion des Séjours

DECLARATION FISCALE DES REVENUS 2025

Lors de la déclaration des revenus 2025, les résidents ont la possibilité de déclarer le montant des frais de séjour payés sur l'année 2025 après déduction du montant des aides reçues (Allocation Logement, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Sociale à l'Hébergement).

La réduction d'impôt est de 25 % des dépenses supportées, dans une limite annuelle de 10 000 € par personne hébergée (soit une réduction de 2 500 € maximum).

Ces frais doivent être indiqués dans la rubrique « Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes » sur le formulaire CERFA 15637*05 (annexe 2042).

Le service des impôts ne demande pas de justificatifs,

vous pouvez donc déclarer les frais de séjour payés en 2025 en vous aidant de vos relevés bancaires ou des factures qui vous ont été envoyées. Dans le cas où un contrôle serait réalisé, seul le trésor public est habilité à vous fournir un justificatif.

Aucune attestation ne sera donc envoyée par l'établissement.

